

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

R A P P O R T

A N N U E L

1 9 8 9



PROFIL

La Caisse de dépôt et placement du Québec, institution entièrement autonome dans la gestion de ses investissements, a été créée en 1965 pour administrer les fonds qui proviennent de caisses de retraite et de régimes d'assurance publics. Son mandat consiste à faire des investissements rentables et à soutenir l'essor économique du Québec. À cette fin, elle utilise les meilleurs modes de placement disponibles : obligations, actions et valeurs convertibles, financements hypothécaires, investissements immobiliers, valeurs à court terme, produits dérivés et synthétiques du marché monétaire. La Caisse, dont la principale place d'affaires se situe au coeur de Montréal, un centre financier de premier rang, est une des institutions financières les plus importantes en Amérique du Nord.▲

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Message du Président	2
Bilan économique	5
Répartition de l'actif	9
Valeurs à revenu variable	13
Valeurs à revenu fixe	19
Fonds des déposants	25
Administration	29
États financiers sommaires cumulés	32

POINTS SAILLANTS

POINTS SAILLANTS

	1989	1988
	(en millions de dollars)	
BIENS SOUS GESTION		
Total à la valeur comptable	34 172	30 059
Excédent de la valeur de réalisation des placements sur la valeur comptable	3 321	1 739
Total à la valeur de réalisation	37 493	31 798
COMPOSITION DES BIENS SOUS GESTION		
Placements		
Obligations	17 279	16 249
Actions et valeurs convertibles	13 362	10 430
Financements hypothécaires	1 948	1 773
Investissements immobiliers	1 849	801
Valeurs à court terme	2 500	2 033
Total des placements	36 938	31 286
Autres éléments d'actif	555	512
Total à la valeur de réalisation	37 493	31 798
AVOIR DES DÉPOSANTS		
Régie des rentes du Québec	15 411	14 111
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	9 656	7 916
Régie de l'assurance automobile du Québec	5 136	4 459
Commission de la santé et de la sécurité du travail	3 571	2 716
Commission de la construction du Québec	2 832	2 362
Autres déposants	56	60
Total de l'avoir des déposants	36 662	31 624
Éléments de passif	831	174
Total à la valeur de réalisation	37 493	31 798
REVENU NET DES DÉPOSANTS	3 577	2 633
EXCÉDENT DES RETRAITS SUR LES DÉPÔTS	121	92
TAUX DE RENDEMENT EFFECTIF	16,9 %	10,5 %

UNE COMBINAISON JUDICIEUSE
ENTRE LA RÉPARTITION DES

DIVERS ÉLÉMENTS D'ACTIF ET L'ACUITÉ DES GESTIONNAIRES DANS LEURS DÉCISIONS DE PLACEMENT A PERMIS À LA CAISSE DE DÉPASSER LES INDICES DE RÉFÉRENCE DE CHACUN DES PRINCIPAUX VÉHICULES FINANCIERS UTILISÉS ET D'OBTENIR UN RENDEMENT TOTAL DES FONDS SOUS GESTION DE 16,9%, SOIT 11,9% DE PLUS QUE LE TAUX D'INFLATION.

La Caisse poursuivra ses activités de placement sur les marchés internationaux afin de maximiser le rendement des fonds sous gestion et d'assurer la liquidité du portefeuille.



Pour la période des huit dernières années, ce rendement atteint un niveau de 15,9%.▲

L'actif, qui a connu la croissance la plus importante de son histoire, soit 5,7 milliards de dollars, atteint maintenant 37,5 milliards à la valeur de réalisation. À la valeur comptable, il s'établit à 34,2 milliards de dollars.▲

Les obligations, qui représentent 46% de l'ensemble de l'actif, ont fait l'objet d'un programme dynamique de placement qui visait à la fois les titres québécois, canadiens et américains, de même que les titres des gouvernements français et allemand. Évaluées à 17,3 milliards de dollars à la valeur de réalisation, elles ont procuré un rendement de 14,6%, contre 12,8% pour l'indice obligataire.▲

Les financements hypothécaires ont été aussi performants que le marché, soit 12,4% et totalisaient 1,9 milliard de dollars à la valeur de réalisation, ou 5,2% de l'actif global.▲

La croissance de l'actif, les nombreuses transactions sur les marchés intérieurs et étrangers ainsi que les opérations d'envergure réalisées au plan financier ont entraîné de grands besoins de trésorerie. Le portefeuille canadien du marché monétaire a oscillé entre 1,6 milliard et 4 milliards de dollars au cours de l'année

pour clore à 1,9 milliard au 31 décembre, soit 5,2% de l'actif. Le rendement de 12,5% se révèle légèrement supérieur à celui de l'indice de référence relié aux bons du Trésor canadien à échéance de 91 jours.▲

Dans un marché fortement influencé par les offres publiques d'achat, le positionnement stratégique du portefeuille d'actions canadiennes, qui était sous-pondéré dans les secteurs cycliques, a permis d'obtenir un rendement de 22,7%, soit 130 points de plus que le TSE 300 qui a été légèrement moindre que l'indice XXM de la Bourse de Montréal, à 23,1%.▲

Les activités de placement du portefeuille spécialisé d'actions internationales ont quant à elles produit un rendement de 15,9%, qui dépasse celui de l'indice mondial C.I.W.I. de 230 points dans un environnement fortement influencé par les mouvements des devises que la Caisse réussit à pallier grâce à la couverture du risque de change. La part de ce portefeuille a pris beaucoup d'importance en 1989, passant de 4,5% à 6,1% de l'ensemble de l'actif et ce, sans tenir compte du bloc indexé d'actions américaines utilisé uniquement à des fins de gestion tactique.▲

Les investissements immobiliers se sont

considérablement accrus, passant de 2,5% à 5,2% de l'actif, grâce surtout à un placement lié à l'acquisition d'Ivanhoé, une importante société immobilière. Leur valeur de réalisation atteint maintenant près de 2 milliards de dollars.▲

L'évolution économique divergente de certains pays, croissance pour plusieurs pays d'Europe et d'Asie, ralentissement pour les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni, a démontré de façon éloquente la nécessité de faire une gestion de portefeuille diversifiée au plan géographique.▲

La Caisse poursuivra ses activités de placement sur les marchés internationaux afin de maximiser le rendement des fonds sous gestion et d'assurer une plus grande liquidité de son portefeuille. Ce faisant, elle contribue à développer, à Montréal, des activités financières qui dynamiseront notre marché interne des capitaux et en feront un centre financier de premier plan.▲

De même, dans ses participations internationales, la Caisse appuie les moyennes entreprises québécoises dans leur croissance sur les marchés étrangers et met à leur service ses nombreux contacts dans le secteur financier. Elle cherche également à accueillir des entreprises étrangères qui voudraient faire du Québec leur point d'ancrage afin de conquérir les marchés nord-américains. Dans une perspective de mondialisation, caractérisée notamment par le traité de libre-échange canado-américain et la réalisation d'une grande Europe, le Québec joue un rôle charnière que tous les investisseurs et les entreprises ont intérêt à découvrir et à utiliser et que la Caisse se fait un devoir de promouvoir.▲

La dynamique de notre marché interne des capitaux doit aussi compter sur toutes les ressources du milieu pour être alimentée. Les institutions financières, banques, gestionnaires de fonds, courtiers et caisses de retraite découvrent de plus en plus leur avantage et celui de leur milieu à favoriser l'exécution des transactions à Montréal, notamment à la Bourse. En 1989, les contrats à terme d'obligations du Canada ont constitué un véhicule financier innovateur. Certains investisseurs professionnels y ont déjà recours et plusieurs autres devraient les ajouter à leur éventail d'activités de placement pour des raisons qui tiennent non seulement à la rentabilité et à la liquidité des portefeuilles sous gestion, mais également à l'intérêt du milieu financier d'encourager les institutions qui mettent au point des produits performants.▲

En 1989, les dossiers de fusion-acquisition ont retenu l'attention et fait couler beaucoup d'encre. Certains ont démontré sans équivoque l'extrême difficulté des institutions financières et industrielles québécoises à mobiliser des capitaux importants et illustré en même temps les limites de notre propre institution sur un marché où les milliards sont l'unité de mesure et les enjeux, plus souvent à l'échelle de la planète. La Caisse ne peut et ne veut agir seule. Même si de tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, elle joue un rôle primordial dans la croissance à long terme des entreprises, nous croyons que l'expression de cette volonté ne prend tout son sens que dans la détermination des entrepreneurs, des chefs

d'entreprises, des cadres et des dirigeants de ces entreprises, ces hommes et ces femmes d'affaires qui, en ce début de décennie, devront encore une fois assumer un rôle innovateur, prendre les bouchées doubles face à une réalité économique mouvante, extrêmement concurrentielle et ouverte sur le monde.▲

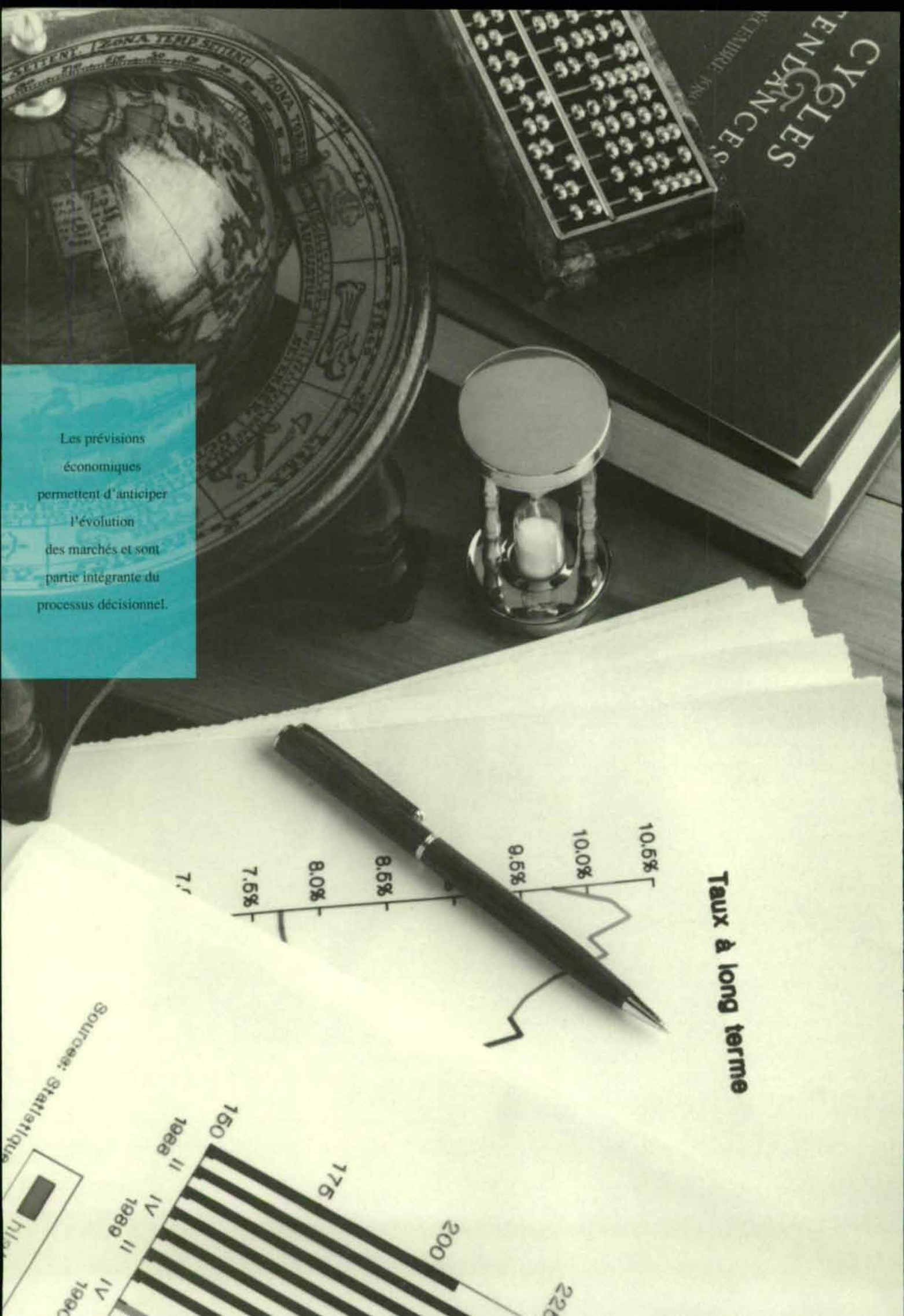
En conclusion, je voudrais souligner la contribution de MM. le juge Richard Beaulieu et Pierre Péladeau, qui ont oeuvré au Conseil pendant respectivement quinze et neuf ans, et de MM. Marcel Côté et Gérald Tremblay, dont le mandat d'administrateur s'est terminé au cours de l'exercice, de même que le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'exécution de leurs fonctions et leur soutien à la réalisation des objectifs de la Caisse. Enfin, nous avons accueilli MM. Jean-Charles Lafond, Pierre Michaud et André Trudeau, nouveaux membres du Conseil sur lesquels peut compter notre institution dans ses démarches d'aujourd'hui et de demain.▲



Le Président du Conseil et Directeur général,

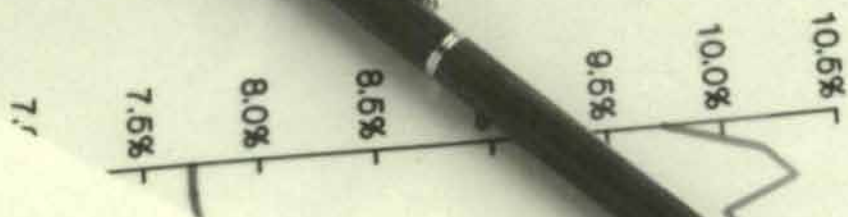
Jean Campeau

Jean Campeau
Montréal, le 28 février 1990

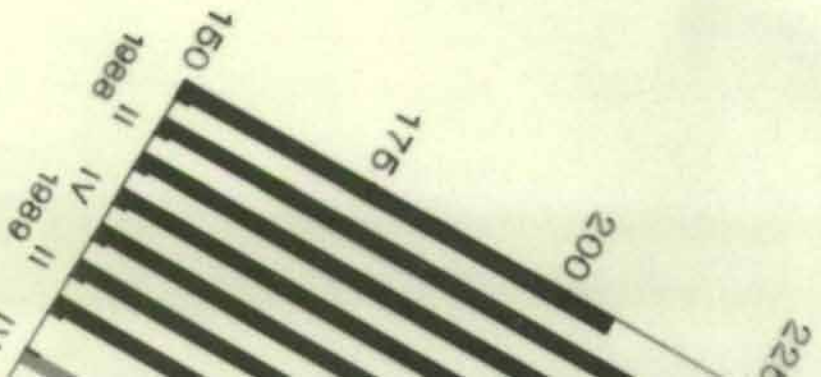


Les prévisions économiques permettent d'anticiper l'évolution des marchés et sont partie intégrante du processus décisionnel.

Taux à long terme



Source: Statistique



LE SYNCHRONISME ÉCONOMIQUE DES SEPT GRANDS

PAYS INDUSTRIALISÉS A PRIS FIN EN 1989. L'EUROPE CONTINENTALE ET LE JAPON ONT POURSUIVI LEUR RAPIDE CROISSANCE, ALORS QUE L'AMÉRIQUE DU NORD CONNAISSAIT LE RALENTISSEMENT ATTENDU DEPUIS UN AN ET QUE LE ROYAUME-UNI SUBISSAIT UNE TRÈS FAIBLE CROISSANCE.

Dans chacun de ces pays, l'inflation s'est accélérée même si les autorités monétaires ont eu recours à des politiques plutôt restrictives. ▲

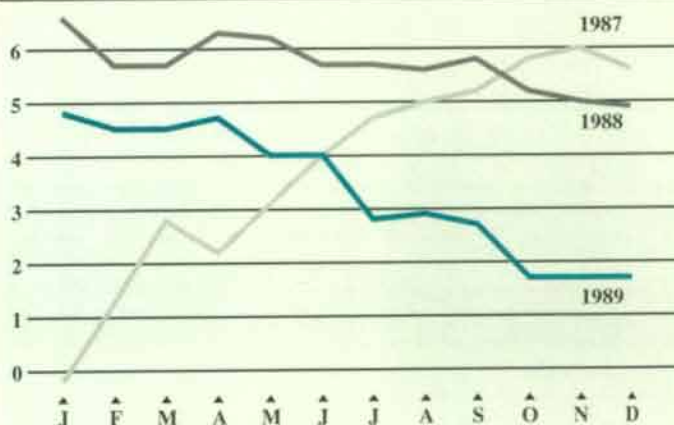
Du côté de l'économie américaine, le secteur industriel a connu un ralentissement prononcé. Cela s'est reflété par une croissance économique globale moins élevée qu'en 1988. L'une des raisons de cette évolution a été la faiblesse marquée des exportations au deuxième semestre.

Ce résultat était prévisible parce que la position concurrentielle des États-Unis avait cessé de s'améliorer avec la stabilisation du dollar sur les marchés de change en 1988 et sa légère remontée au premier semestre de 1989. Si la croissance globale n'a pas ralenti davantage, c'est que le consommateur américain a ajouté régulièrement à sa consommation de services et que le taux élevé d'utilisation de la capacité productrice a favorisé une augmentation rapide des dépenses d'investissement. ▲

Cette utilisation de la capacité et le resserrement sur le marché du travail, tel que mesuré par une baisse du taux de chômage, ont créé des pressions inflationnistes amenant un resserrement monétaire qui a duré jusqu'au début de 1989. L'accélération des hausses de prix s'est toutefois révélée temporaire, plafonnant lorsque la faiblesse industrielle réduisait les tensions sur

l'appareil productif et que le taux de chômage se stabilisait. Ce phénomène a permis une légère détente des taux d'intérêt au deuxième semestre. ▲

1 CROISSANCE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AUX ÉTATS-UNIS

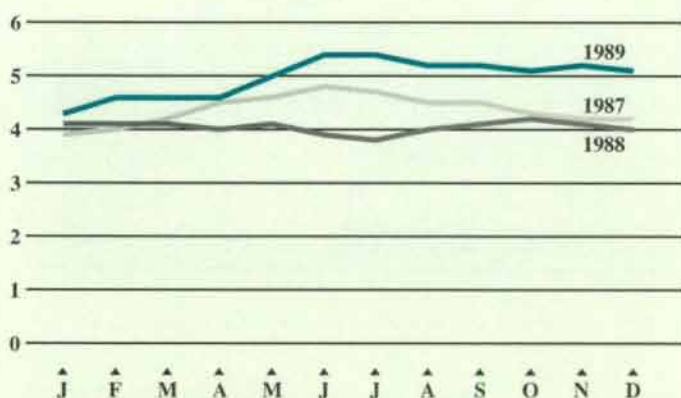


variation en pourcentage année sur année
Source : Wharton Econometric Forecasting Associates

Le ralentissement de la croissance de l'économie canadienne qui s'est amorcé il y a un peu plus de un an a grandement touché l'activité industrielle. Ce ralentissement a été engendré par la hausse du dollar, qui est partiellement imputable au resserrement monétaire adopté par la Banque du Canada depuis 1987 et qui a occasionné une détérioration marquée du commerce extérieur. La demande intérieure a pris plus de temps à réagir et ce n'est que depuis l'été que l'on peut remarquer des signes de faiblesse attribuables en partie au resserrement de la politique budgétaire fédérale annoncé au printemps dernier. Les dépenses

indirecte a collaboré à cette accélération. Cependant, la tendance fondamentale de l'inflation s'est détériorée à cause d'un marché du travail tendu et d'un taux d'utilisation de la capacité manufacturière très élevé. La hausse des prix aurait certes été plus prononcée, n'eût été de la vigueur considérable du dollar depuis trois ans. Dans ces circonstances, puisque la banque centrale était fermement engagée à renverser la tendance de l'inflation et que la croissance de la masse monétaire et des agrégats de crédit était toujours rapide, il n'est pas surprenant que la gestion monétaire ait été axée vers le maintien de taux d'intérêt à court terme très élevés.▲

2 CROISSANCE DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION AU CANADA



variation en pourcentage année sur année
Source : Statistique Canada

d'investissement ont été particulièrement vigoureuses durant une troisième année consécutive, car la croissance économique rapide des années antérieures a poussé l'économie aux limites de sa capacité et l'entente sur le libre-échange aura favorisé des dépenses additionnelles.▲ L'augmentation des prix s'est accélérée. L'important recours du gouvernement fédéral et de plusieurs gouvernements provinciaux à l'imposition

Le ralentissement de la croissance de l'économie québécoise a été plus accentué que celui de l'ensemble du pays. Après avoir affiché des résultats exceptionnels en 1986 et en 1987, les investissements résidentiels ont connu un recul substantiel à cause de la surproduction des années antérieures. En fait, ils ont finalement réintégré un niveau moyen. De plus, le secteur de la consommation, même s'il n'a pas été aussi performant que les années précédentes, a apporté une contribution positive.▲

Les dépenses d'investissement demeurent le moteur de la croissance économique québécoise et leur forte tenue augure

3 CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS NON RÉSIDENTIELS AU QUÉBEC



* estimation
 variation en pourcentage
 Source : Bureau de la statistique du Québec

bien pour les perspectives à moyen terme. Sans passer sous silence l'apport d'Hydro-Québec à cet égard et l'impact des taux élevés d'utilisation de la capacité, le désir des entreprises manufacturières de se mieux positionner face au libre-échange avec les États-Unis a aussi soutenu l'activité.▲

Les résultats performants, supérieurs à tous les indices de référence, sont tributaires de la répartition de l'actif, du choix des secteurs et de la qualité des titres.

LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE - CANADA

chômage, l'importante amélioration des perspectives d'inflation et la réduction du déficit budgétaire sont tous d'espérer.

Comme par le passé, il est prévu que les variations sensibles de l'économie proviendront de choix de l'investissement imprévisibles plutôt que de l'économie. La prévision des variables mentionnées est donc plus prudente que celle de l'année dernière. Les hypothèses mentionnées ci-dessus supposent un retour à la normale de l'économie canadienne au cours de l'année 1991 et une légère amélioration de la croissance en 1992.

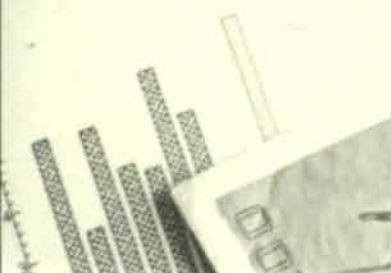
thèse de la Banque d'Amérique du Nord. Il est prévu que la réduction de l'inflation sera encore plus importante que celle de l'année dernière.

LES BÉNÉFICIAIRES

QUÉBEC

CANADA

13 trimestrielle prévue (en pourcentage annuelisé) réalisation



LA RÉPARTITION STRATÉ-
GIQUE À LONG TERME ENTRE

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PLACEMENT ET LA GESTION TACTIQUE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF CONSTITUENT DEUX DES FACTEURS QUI DÉTERMINENT LE RENDEMENT DES FONDS GÉRÉS À LA CAISSE.

Notons par ailleurs que chacun des fonds sous gestion a une politique de placement et une répartition cible qui lui sont propres.▲

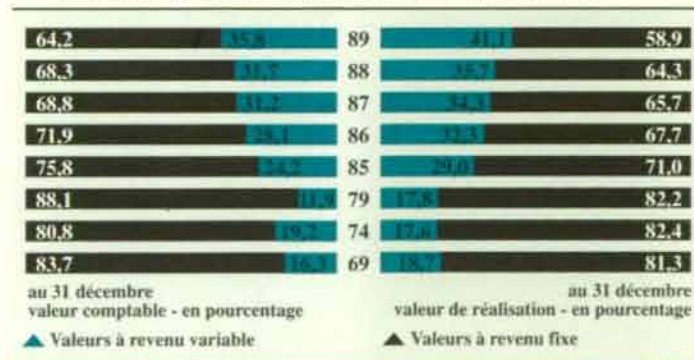
Au cours de 1989, la Caisse a pris des décisions stratégiques au plan de la répartition de l'actif afin d'améliorer le rendement à moyen et à long terme des fonds et de diversifier le risque. Ainsi, elle a visé à augmenter la proportion de ses investissements immobiliers de 2,5% et celle des actions internationales de 1,25%.▲

La répartition de l'actif comporte néanmoins une autre dimension. Il s'agit de la répartition tactique, un mode de gestion active qui vise à obtenir une valeur ajoutée en fonction d'un horizon de placement à plus court terme. Elle consiste à s'éloigner de la répartition cible en privilégiant certaines catégories d'actif financier au détriment d'autres, compte tenu de la conjoncture économique et d'une évaluation relative des marchés des capitaux. Dans le cadre de l'application de ce mode de gestion, la Caisse a mis au point un modèle financier structuré afin de mieux évaluer les divers risques des marchés et de mieux définir sa stratégie à court terme. De plus, elle a déployé des efforts considérables pour perfectionner de nouveaux outils financiers dans le but d'améliorer l'efficacité et la rapidité de l'application des décisions.▲

Les stratégies de gestion

suivies au plan de la répartition de l'actif au cours du dernier exercice financier tiennent donc compte de tous ces facteurs et peuvent être succinctement résumées comme suit : la Caisse a attribué près de 5% de son actif à l'achat de titres obligataires à la fin de 1988, puis, au début de 1989, elle a procédé à la vente de titres boursiers jusqu'à concurrence de 1% de son actif dans le but d'accumuler de l'encaisse. Au printemps, elle a entrepris de réintégrer une position neutre pour les actions canadiennes et de réduire en même temps la pondération du portefeuille obligataire, lequel est demeuré sous-pondéré tout le reste de l'année. Au deuxième trimestre,

4 ÉVOLUTION DES PLACEMENTS
DANS L'ENSEMBLE DES BIENS SOUS GESTION



les titres à court terme étaient favorisés et, vers le milieu de l'été, les réserves de valeurs à court terme accumulées ont été partiellement affectées à l'achat de titres boursiers. La Caisse a donc terminé l'année 1989 avec une légère surpondération de titres boursiers et une sous-pondération de titres obligataires.▲

Le taux de **rendement effectif** mesure les résultats obtenus pour l'ensemble de l'avoir des déposants. En 1989, il a atteint 16,9%, soit 11,9% de plus que le taux d'inflation de 5%.▲ Pour les quatre dernières années et pour le cycle de ralentissement de l'inflation qui dure depuis maintenant huit ans, les résultats s'établissent respectivement à 11,3% et à 15,9%. Exclusion faite de l'inflation, les rendements

effectifs en termes réels se sont aussi révélés intéressants, soit de 8% et de 12,2%, ce qui est supérieur aux rendements historiques enregistrés pour de très longues périodes.▲

Ces résultats très encourageants sont tributaires du choix des éléments d'actif les plus rentables et des rendements de chacun des véhicules qui ont été plus élevés que ceux des indices de référence.▲

Le taux de **rendement pondéré par le temps** permet d'évaluer l'apport du gestionnaire à la croissance des fonds. Il ne tient pas compte de la période à laquelle les dépôts sont effectués, variable sur laquelle le gestionnaire n'a pas d'influence.▲

Le portefeuille obligataire a procuré un rendement de 14,6% en 1989, soit 180 points centésimaux de plus que l'indice de référence. On constate que le rendement de 12,4% du portefeuille hypothécaire est identique à celui de l'indice. Du côté de la gestion des titres boursiers, le portefeuille d'actions canadiennes a produit un rendement de 22,7%, alors que l'indice TSE 300 se situait à 21,4% et que le XXM de la Bourse de Montréal montrait un gain de 23,1% en fin d'année. Le rendement du portefeuille spécialisé d'actions internationales a quant à lui été de 19,4% en dollars américains, mais de 15,9% en dollars canadiens compte tenu de l'appréciation de cette devise, contre 17,1% et 13,6% pour l'indice mondial. Cet écart positif reflète l'apport des gestionnaires externes, une distribution régionale du portefeuille supérieure à celle de l'indice mondial, un rendement du fonds interne américain qui dépasse celui de l'indice de référence, ainsi qu'une légère



5 RENDEMENT

	1989	Taux composé annuel moyen pour la période	
		1986-1989	1982-1989
Taux de rendement effectif			
Ensemble de l'avoir des déposants	16,9	11,3	15,9
Taux de rendement pondéré par le temps			
Actif financier			
Obligations	14,6	10,8	17,2
Financements hypothécaires	12,4	11,2	14,5
Actions canadiennes	22,7	12,1	14,3
Portefeuille spécialisé d'actions internationales	15,9	13,7	-
Portefeuille spécialisé d'immeubles	15,9	15,4	-
Valeurs à court terme	12,5	-	-

valeur de réalisation - en pourcentage

Une analyse des résultats des huit dernières années démontre que les rendements des trois principaux éléments d'actif ont surpassé ceux des indices de référence, soit 17,2% contre 15% pour les obligations, 14,3% contre 13,3% pour les actions canadiennes et 14,5% contre 14% pour les hypothèques. Les résultats des portefeuilles spécialisés d'immeubles et d'actions internationales, dont la constitution



contribution positive du portefeuille de couverture tactique. Par ailleurs, le bloc indexé d'actions américaines détenu à des fins de gestion tactique a produit un rendement comparable à celui de l'indice. Le rendement du portefeuille spécialisé d'immeubles s'est établi à 15,9%, dont 8,5% en termes de rendement courant et 7,4% en termes de plus-value. Ces résultats tiennent compte uniquement des intérêts sur le financement de l'acquisition d'Ivanhoé et n'incluent pas le potentiel de plus-value. N'eût été de l'impact de ce financement, le rendement se serait chiffré à 17,4%. Enfin, le rendement du portefeuille de titres du marché monétaire s'est élevé à 12,5%, comparative-ment à 12,4% pour l'indice relié aux bons du Trésor canadien à échéance de 91 jours.▲

6 RENDEMENT DES INDICES FINANCIERS

Indices	1989	1986-1989	1982-1989
Scotia McLeod - obligations			
- moyen terme	12,8	9,9	15,0
Scotia McLeod - hypothèques	12,4	10,1	14,0
TSE 300	21,4	11,7	13,3
C.I.W.I. (Capital International World Index)	13,6	18,9	-
Scotia McLeod - bons du Trésor canadien (91 jours)	12,4	9,9	10,7

est plus récente, permettent de constater que la valeur ajoutée au rendement effectif du portefeuille de la Caisse a été très positive, puisque les rendements s'élèvent à 15,4% et à 13,7% pour les quatre dernières années.▲

Le positionnement stratégique des portefeuilles de titres boursiers, les activités de participation et la croissance exceptionnelle des placements immobiliers ont contribué substantiellement aux résultats de la Caisse.



Figure 6 Croissance économique au Japon (variation en pourcentage)



Le XXM plafonne
L(PC) — Les cours étaient généralement en hausse, hier à la Montréal et l'indice xxm a fini la journée sur un petit gain de 1,35. Le volume négocié totalisait 4,7 millions d'actions.
Les titres de 641 à 1634,23. Par contre, les pétroliers de 11,90 à 1641,94. Les industrielles 1,75 à 1898,41.
Le 1-4 à 43,25 s'est traitée à 136 985 exemplaires. Placer à 23 7,8 et 361 634 actions ont changé de main. Par ailleurs, le 1-8 a gagné 1-8 à 17,75, Banque royale 1-2 à 44,50, Nova 1-8 à 10,25 et Canadian Tire A 1-8 à 22,50. Banque nationale 1-70 étaient en hausse, 137 en baisse et 175 inchan-

(21) 証券2 11版
1月7日 (水曜日)
東京第1部
指定銘柄
東京証券取引所
1月7日 (水曜日)

DIVERS ÉVÉNEMENTS SECTORIELS MARQUANTS ONT

INFLUENCÉ LES MARCHÉS EN 1989. AUX PRESSIONS EXERCÉES PAR CERTAINES VARIABLES ÉCONOMIQUES COMME LA CROISSANCE, LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS, L'INFLATION ET LES TAUX D'INTÉRÊT S'AJOUTE LA MAJORATION DES RÉSERVES SUPPLÉMENTAIRES DES BANQUES CANADIENNES DE QUATRE MILLIARDS DE DOLLARS EN CONTREPARTIE DES PRÊTS AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

La vigueur de la demande mondiale de produits pétroliers a par ailleurs surpris plus d'un observateur. Le prix de l'or a monté au quatrième trimestre en raison des craintes inflationnistes et de la situation politique en Europe de l'Est. De plus, les dépenses de consommation ont plafonné et le crédit à la consommation a affiché une hausse en pourcentage du revenu personnel disponible. Enfin, le dollar canadien s'est révélé plutôt vigoureux vis-à-vis de la devise américaine.▲

Sur les **marchés boursiers canadiens**, ces événements ont entraîné une hausse du rapport cours-bénéfices qui est passé de 10,9 à 14,8 (ou 12,8 en excluant les réserves supplémentaires des banques). Ils ont aussi amené une stabilisation du taux des dividendes à 3,25%, ce qui est relativement faible sur une base historique, et fait légèrement augmenter le ratio de la valeur marchande sur la valeur comptable des actions, qui est passée de 1,4 à 1,6. Le rendement réel de l'avoir des actionnaires a pour sa part fléchi de 8,9% à 5,6% (ou 7,2% si l'on tient compte des réserves supplémentaires des banques).▲

L'avance importante des marchés boursiers est grandement tributaire des effets directs et indirects des

opérations nord-américaines d'offre publique d'achat, des rachats d'actions par les sociétés et des investissements étrangers sur le marché des actions canadiennes.▲

Le portefeuille d'actions canadiennes de la Caisse a aussi profité de cette avance. À la fin de l'exercice, il s'élevait à 10 295 M\$ à la valeur de réalisation, contre 8 951 M\$ l'année précédente.▲

De plus, l'ensemble du marché boursier a affiché un rendement total très positif de 21,4%. L'appréciation de capital que traduit la progression des indices s'établit à 19,5% pour le XXM de la Bourse de Montréal et à 17,1% pour le TSE 300 de la Bourse de

7 INDICES BOURSIERS EN 1989

Indices	Lieu	En devise locale	En dollars canadiens
XXM	Montréal	23,1	23,1
TSE 300	Toronto	21,4	21,4
Standard & Poors' 500	États-Unis	31,7	27,9
C.I.W.I.	Royaume-Uni	37,1	18,7
C.I.W.I.	Allemagne (R.F.A.)	39,7	42,2
C.I.W.I.	Japon	17,0	-1,2

rendement total en pourcentage

Toronto. Ces gains sont nettement supérieurs au taux annuel moyen d'inflation de 5% et se comparent très avantageusement aux résultats des autres véhicules financiers canadiens.▲

Cependant, le rendement du marché boursier canadien est

réparti très inégalement entre les secteurs et reflète les disparités de croissance et de rentabilité de chacun dans l'ensemble de la conjoncture économique et financière canadienne.▲

principalement de l'importante sous-pondération des secteurs cycliques et de l'excellent choix de titres de tous les secteurs.▲

Le comportement des **marchés boursiers internationaux** a été grandement influencé par la faiblesse des devises vis-à-vis du dollar américain durant la première moitié de l'année. Ainsi, à l'automne, le mark a remonté considérablement vis-à-vis du dollar, tandis qu'au Royaume-Uni, la crainte d'abandon de la politique de défense de la livre a contribué à une forte chute de cette devise. En monnaies locales, cependant, la plupart des marchés ont obtenu des résultats fort respectables.

Le marché américain, bien qu'il ait subi un soubresaut en octobre, a affiché un excellent résultat de 31,7%. Au Royaume-Uni, malgré une correction en septembre et en octobre, le marché a quand même démontré une bonne tenue, soit de 37,1% en devise locale. Le rendement de 39,7% du marché allemand est surtout tributaire de la forte croissance au pays, tout comme au Japon où la vigueur de l'économie a permis au marché d'atteindre 17% en monnaie nationale.▲ Au cours de l'exercice, des investissements de 597,8 M\$ ont permis au portefeuille spécialisé d'actions internationales d'atteindre 2 212,8 M\$

8 INDICE XXM EN 1989



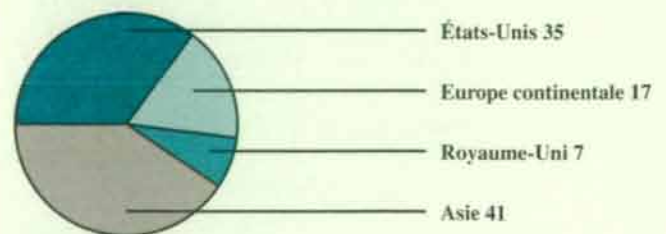
Ainsi, la contribution des secteurs défensifs au rendement total s'est révélée généralement positive et importante tandis que celle des secteurs cycliques a été négative.▲

Les secteurs très performants ont été le transport, y compris la gestion des rebuts, qui a affiché un rendement de 42,5%, les aurifères, 34,6%, les produits de consommation, 31,9%, les pipelines, 29,1%, les services financiers, 27,8%, les services publics, 26,4% et les pétroles, 26,1%.▲

Les produits industriels ont été peu performants, comme en témoigne le rendement de 2,9%, de même que les produits forestiers, 3,3%, les mines et métaux, 7,2% et les communications, 7,8%.▲

Le portefeuille de titres boursiers canadiens de la Caisse était particulièrement bien positionné pour s'adapter aux conditions du marché de 1989. Le rendement total, qui est supérieur aux indices de référence, résulte

9 VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE SPÉCIALISÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES



au 31 décembre 1989
valeur de réalisation - en pourcentage

au 31 décembre ou 6,1% de l'actif total à la valeur de réalisation, contre 4,5% l'année précédente. La ventilation géographique du portefeuille spécialisé était la suivante :

35% aux États-Unis, 7% au Royaume-Uni, 17% en Europe continentale et 41% en Asie.▲ Les placements du portefeuille spécialisé d'actions internationales s'effectuent selon trois modes de gestion distincts. Un mandat global est confié à des gestionnaires qui, sous réserve d'instructions particulières, peuvent investir partout sauf au Canada. Un fonds d'actions américaines est géré par une équipe interne. De plus, des fonds dont les proportions sont contrôlées par l'équipe interne sont indexés aux sous-indices des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Europe continentale et de l'Asie, inclus dans l'indice mondial. À la fin de l'exercice, leur valeur de réalisation s'établissait respectivement à 632,2 M\$, à 314,3 M\$ et à 1 266,3 M\$.▲

Le portefeuille spécialisé d'actions internationales ne comprend pas un bloc indexé d'actions américaines que la Caisse détient à des fins de gestion tactique et dont la valeur de réalisation atteignait 757 M\$ à la fin de l'exercice. Ce mode de gestion a été mis en place en septembre et a produit un rendement comparable à celui de l'indice.▲

De plus, un portefeuille de contrats à terme de devises a été créé au cours de l'année.

Utilisé conjointement avec la ventilation géographique, il permet d'améliorer l'efficacité

et le rendement du processus de répartition. Ce portefeuille de contrats de devises, appelé portefeuille de couverture tactique, est géré par l'équipe interne et ses résultats sont inclus dans ceux du portefeuille spécialisé d'actions internationales.▲

À la suite d'une étude sur la diversification en actions internationales pour un investisseur canadien, la Caisse concluait qu'un portefeuille d'actions étrangères complètement couvert contre les risques de change avait un profil de rendement-risque supérieur à celui d'un portefeuille non couvert. Elle a donc décidé de couvrir entièrement toutes les actions internationales qu'elle détient contre les risques de change. Cette couverture est tout à fait indépendante de la couverture tactique. Mise en place à la mi-1989, elle devrait être complétée à la fin de 1990.▲

Les **participations** constituent un outil privilégié de la Caisse pour atteindre ses objectifs de rendement et de contribution à l'essor économique du Québec. Elles visent à appuyer financièrement des entreprises rentables et bien gérées dans leurs projets d'expansion, lorsque ces dernières peuvent offrir à leurs actionnaires un potentiel de rendement intéressant à moyen et à long terme.▲

Dans les **grandes entreprises**, l'ampleur des dossiers à l'étude à l'aube de 1989 laissait présager une année active; en fait, elle s'est révélée exceptionnelle : 297 M\$ ont été investis dans trois nouvelles entreprises, à savoir La Société financière des caisses Desjardins, Imprimeries Quebecor et la Corporation d'acquisition Socanav-Caisse.▲

De nouveaux placements qui s'élèvent à 90 M\$ ont aussi été

réalisés dans des entreprises déjà en portefeuille. Ils permettront aux partenaires de s'adapter aux réalités des mondes financier et industriel des années 90.▲

Par ailleurs, l'offre publique d'achat menée par Socanav au cours de l'été en vue d'acquiescer Steinberg démontre l'appui que la Caisse offre aux entreprises du milieu qui sont en mesure de contribuer sensiblement à la réalisation de son double mandat.▲

Soucieuse de pratiquer une saine gestion de son portefeuille et d'en rééquilibrer les composantes, la Caisse a réduit sa participation dans le secteur minier et vendu sur le marché 114 M\$ d'actions de Noranda dont elle demeure un important actionnaire.▲

De plus, en réponse à l'offre publique d'achat réussie par l'Institut Mérieux, la Caisse a vendu sa participation en actions ordinaires de près de 20% dans Connaught BioSciences pour la somme de 161 M\$, encaissant un bénéfice de 48 M\$.▲

Les acquisitions se sont donc élevées à 387 M\$ et les aliénations à 301 M\$, ce qui porte le total des transactions à un niveau sans précédent de 688 M\$.▲

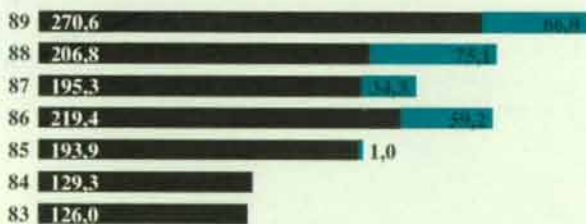
Au 31 décembre, l'ensemble du portefeuille sous gestion avait une valeur de réalisation de 1 849 M\$ et comptait 35 placements, répartis dans 23 secteurs de l'activité économique, alors qu'en 1988 il se composait de 32 placements dans 20 secteurs.▲

La Caisse a poursuivi une stratégie de placement qui consiste à favoriser les placements dans les titres de nature hybride (titres donnant éventuellement accès à la propriété et procurant une rémunération courante) plutôt que d'investir

directement dans les actions ordinaires. La composition du portefeuille à la fin de l'exercice illustre éloquentement cette gestion prudente du risque, à savoir 79,2% d'actions ordinaires et 20,8% de titres hybrides, contre respectivement 85,2% et 14,8% en 1988.▲

Le contexte économique de 1989 n'a pas favorisé la croissance des **petites** et des **moyennes entreprises** québécoises, où les mots consolidation et restructuration, tant financière qu'organisationnelle, auront été de mise après plus de sept années de croissance soutenue.▲

10 ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



au 31 décembre
valeur de réalisation - en millions de dollars
placements virés à d'autres portefeuilles

La Caisse a poursuivi ses activités au chapitre des placements dans les moyennes entreprises par voie de capital-actions et de débetures et conclu huit transactions pour des engagements qui totalisaient 53 M\$.▲

Elle a aussi donné suite à ses activités sur le marché secondaire des titres de moyennes entreprises inscrites dans le cadre du RÉAQ, qui offrent des perspectives de croissance intéressantes à moyen et à long

terme. À la fin de 1989, non moins de 18,7 M\$ avaient été investis à ce chapitre.▲

L'année 1989 aura été le premier exercice d'exploitation complet de deux des trois sociétés régionales d'investissement créées en 1988, soit Capidem Québec et Capital de l'Estrie. La troisième a été lancée en février dernier, sous la dénomination de Société en commandite Mauricie-Bois-Francis-Drummond.▲

Ces trois sociétés, dont le capital totalise 29,1 M\$, répondent aux besoins de financement par voie de capital-actions et de débetures des petites entreprises qui ont un chiffre d'affaires de moins de 5 M\$ et des besoins de capitaux inférieurs à 500 000 \$. À la fin de l'exercice, ces sociétés avaient réalisé 16 transactions, pour des engagements de 4,7 M\$.▲ Précisons que la Caisse est aussi un important actionnaire de neuf sociétés d'investissement qui jouissent de capitaux de l'ordre de 275,5 M\$ et ont investi jusqu'à maintenant dans quelque 45 entreprises québécoises.▲

Au 31 décembre, le portefeuille des participations dans les petites et moyennes entreprises avait une valeur de réalisation de 270,5 M\$ et englobait 61 placements privés, pour un total de 226,3 M\$, les titres de 34 entreprises inscrites sur le marché secondaire RÉAQ, qui représentaient 17,7 M\$, et neuf placements dans des sociétés d'investissement, qui atteignaient 26,5 M\$.▲

La Caisse a poursuivi avec succès sa stratégie de placement sous forme de **participations internationales**. Elle vise ainsi à s'associer avec des entreprises qui partagent à la

fois ses objectifs de rentabilité et ses objectifs institutionnels et à en faire bénéficier ses partenaires québécois qui évoluent dans le secteur des petites et des moyennes entreprises. L'institution veut favoriser les relations entre ses partenaires étrangers et ceux des entreprises québécoises afin de les appuyer dans leurs stratégies de développement et de leur permettre de profiter de la mondialisation des échanges, accentuée par le libre-échange canado-américain, ainsi que de préparer le marché de l'Europe de demain. Au cours de l'exercice, deux nouvelles participations ont été conclues sur le continent européen, ce qui a porté la valeur de réalisation du portefeuille à 32,1 M\$.▲ En effet, le placement de 2,8 M\$ dans Siparex S.A., de la région Rhône-Alpes, s'annonce des plus prometteurs. Cette entreprise française possède un portefeuille de participations dans les petites et moyennes entreprises qui devrait être porteur de synergies pour la Caisse et ses partenaires, car la société est établie dans une région hautement industrielle et investit dans des secteurs d'avenir.▲ L'autre participation a été faite dans Euro-Clinvest, un groupe dont les activités s'étendent à l'échelle européenne, et plus particulièrement en France. Parrainée par le Crédit Lyonnais, cette entreprise investit également dans le secteur des petites et des moyennes entreprises.▲

Immeubles

Au cours de 1989, le portefeuille spécialisé d'immeubles a connu une croissance exceptionnelle qui a permis d'atteindre la taille recherchée en termes de répartition de l'actif. Ainsi, au 31 décembre, le total des investissements du portefeuille s'établissait à 1,7 milliard de dollars à la valeur comptable, soit une augmentation de 144,1% par rapport à 1988. La valeur de réalisation atteignait par ailleurs près de 2 milliards de dollars, comparativement à 881,7 M\$ à la fin de l'exercice précédent.▲

Les investissements immobiliers permettent à la Caisse de rejoindre ses objectifs fondamentaux : obtenir un rendement sûr à long terme et contribuer à un secteur névralgique de l'économie.▲

Le portefeuille immobilier comprend des terrains, qui représentent une proportion de 3,5%, des immeubles, 48,8%, des actions et des obligations de sociétés immobilières, 4,2%, des participations dans des sociétés en commandite, 0,4%, ainsi que des débetures et des financements, dont la majorité sous forme de titres convertibles ou d'options d'achat, 43,1%.▲

Cette dernière catégorie inclut le financement de 820 M\$ consenti à la Corporation d'acquisition Socanav-Caisse pour acheter Steinberg. Il aura été converti en actions de la filiale immobilière Ivanhoé au début de 1990. Cette transaction aura permis à la Caisse non seulement d'enrichir son

portefeuille de centres commerciaux situés au Québec et en Ontario et d'un parc de terrains qui offrent la possibilité d'accroître les activités et les investissements reliés à la réalisation de nouveaux espaces de bureaux et centres commerciaux, mais aussi de s'associer l'équipe de cadres et d'employés dynamiques et compétents qui exploitent Ivanhoé. Notons également que certains partenaires de la Caisse dans la Société immobilière Trans-Québec (S.I.T.Q.) se sont joints à elle dans l'acquisition d'Ivanhoé. Il s'agit des caisses de retraite des employés d'Alcan, de la Banque Nationale, du Mouvement Desjardins, de l'Université Laval, de la ville de Montréal, de la Société de transport et des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.▲

Aussi, au cours de l'exercice, la Caisse a effectué des investissements dans la région de Québec en collaboration étroite avec la S.I.T.Q., en y faisant l'acquisition de participations financières dans cinq centres commerciaux, de même que dans le coeur de la province où elle en a réalisé quatre autres, plus précisément à Nicolet, à Plessisville, à La Pocatière et à Trois-Rivières-Ouest.▲

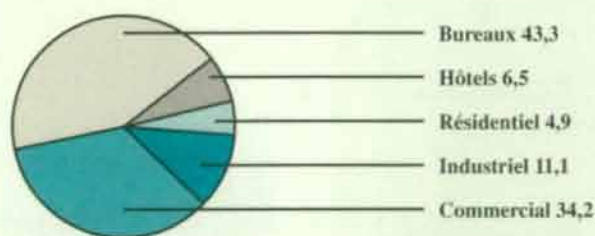
La Caisse a aussi poursuivi ses activités de placement reliées à l'acquisition de terrains à vocation industrielle. À cet effet, elle a acheté plusieurs terrains ou participé à des projets de développement avec un nombre grandissant de partenaires, soit le Groupe Alexis Nihon à Saint-Laurent, le Groupe Marzim à Baie-d'Urfé et l'association Cytrenbaum-Liberatore à Laval.▲

Dans le secteur de l'hôtellerie, la Caisse a participé à deux

réalisations majeures : l'acquisition de l'Hôtel des Gouverneurs-Le Grand, avec Auberges des Gouverneurs et Assurance-vie Desjardins, et l'intégration, au sein du Centre de commerce mondial de Montréal, de la chaîne d'hôtels Inter-Continental.▲

Finalement, l'acquisition d'une participation dans la Place du commerce à Brossard, l'ouverture de l'édifice Mérici à Québec ainsi qu'un premier investissement dans un

II VENTILATION DES IMMEUBLES



au 31 décembre 1989
valeur de réalisation - en pourcentage

immeuble à vocation culturelle, la Cité de l'image, à Montréal, constituent également certains faits saillants de l'exercice.▲

Au 31 décembre 1989, la ventilation des immeubles à la valeur de réalisation était la suivante : bureaux, 43,3%; commercial, 34,2%; industriel, 11,1%; résidentiel, 4,9% et hôtels, 6,5%.▲

Province
de
Québec

\$ 100,000.00-

No
CUEN00055

\$ 100,000.00

315
OBLIGATIONS
10%

CAPITAL PAYABLE
16 OCTOBRE

INTERET PAYABLE
16 AVRIL et 16 OCT

Capital et Intérêts

HYDRO-QUÉBEC

L'utilisation de
produits synthétiques
et dérivés procure
une valeur ajoutée au
rendement assuré par
les véhicules
traditionnels.



Obligations

EN 1989, LA POLITIQUE MONÉ-
TAIRE DE LA BANQUE DU

CANADA AINSI QUE LA RELATION DE PLUS EN PLUS ÉTROITE DES
DIFFÉRENTS MARCHÉS INTERNATIONAUX, FAVORISÉE PAR LA
GAMME D'INSTRUMENTS FINANCIERS MAINTENANT DISPONIBLES,
ONT GRANDEMENT INFLUENCÉ LES MARCHÉS CANADIENS.

L'inversion de la courbe cana-
dienne de taux d'intérêt s'est
accentuée tout au long de
l'année, causant un important
élargissement des écarts de
taux à court terme entre le
Canada et les États-Unis.
Les mouvements des structures
de taux d'intérêt entre ces deux
pays ont créé des occasions
d'investissement
intéressantes.▲

12 SOMMAIRE DE LA COMPOSITION DES PORTEFEUILLES OBLIGATAIRE ET
HYPOTHÉCAIRE PAR TYPE D'ÉMETTEUR

Titres	Valeur de réalisation		Taux nominal moyen ¹ (%)	Échéance moyenne ² (en années)	Durée modifiée ² (volatilité)
	en milliards de dollars	(%)			
Classés sur une base d'investissements permanents					
Émis par le gouvernement du Québec	8,7	45,3	10,51	8,68	5,09
Garantis par un gouvernement Garantis par octroi, municipaux et scolaires	2,7	14,1	10,04	10,13	5,56
Entreprises et autres	2,4	12,5	10,88	7,38	4,22
Hypothécaires	0,1	0,5	11,13	3,97	2,63
	2,0	10,4	11,34	3,74	2,59
Classés sur une base d'investissements temporaires					
Émis ou garantis par un gouvernement					
Canada	1,3	6,8	9,00	9,08	5,30
États-Unis	1,4	7,3	6,89	9,58	5,33
France	0,2	1,0	8,20	12,40	7,26
Autres	0,4	2,1	10,24	9,54	4,75
	19,2	100,0	10,12	8,33	4,82

au 31 décembre 1989

¹ pondéré selon la valeur nominale

² pondéré selon la valeur de réalisation

La Caisse a acheté ou vendu
près de 6,3 milliards de dollars
d'**obligations** du secteur public
québécois sur le marché secon-
daire au cours de l'exercice.
Elle a ainsi contribué à main-
tenir un marché secondaire de
qualité pour les titres de cette
catégorie.▲
Outre ses activités régulières
sur les marchés canadien et

américain, la Caisse a négocié environ 2,8 milliards de dollars d'obligations des gouvernements français et allemand sur une base d'investissements temporaires. En plus d'offrir des occasions d'améliorer les rendements, l'utilisation de plusieurs grands marchés permet une meilleure diversification du portefeuille puisque chacun d'eux évolue différemment selon les économies respectives.▲

Le portefeuille de titres à revenu fixe se compose de valeurs qui sont classées sur une base permanente, tout en faisant l'objet d'une gestion active, et de titres qui sont acquis sur une base temporaire. Ces derniers sont très liquides et sont utilisés en priorité pour contrôler la durée des portefeuilles, prendre une part active au marché des titres du secteur public québécois et permettre une répartition dynamique de l'actif pour l'ensemble de la Caisse. Au 31 décembre 1989, les titres détenus sur une base temporaire atteignaient 17,2% de l'ensemble du portefeuille à revenu fixe.▲

Les nouveaux placements effectués sous forme d'obligations du secteur public québécois se sont élevés à 1 295 M\$ au cours de l'année. De ce montant, 650 M\$ ont été

13 SOMMAIRE DES ACHATS DE NOUVELLES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT ET DU SECTEUR PUBLIC QUÉBÉCOIS EN 1989

	Montant des émissions			Achats par la Caisse sur le marché canadien	
	Marché canadien	Autres marchés	Total	(\$)	(%)
Gouvernement du Québec					
Refinancement	1 562	126	1 688	650,0	41,61
Hydro-Québec et autres sociétés d'État					
Émission régulière	1 154	1 019	2 173		
Refinancement	1 056	155	1 211		
	2 210	1 174	3 384	300,0	13,57
Municipalités et garanties par octroi					
Émission régulière	84	20	104		
Refinancement	498	20	518		
	582	40	622	344,8	59,24
	4 354	1 340	5 694	1 294,8	29,74

valeur nominale - en millions de dollars

La Caisse a également profité du nouveau marché à terme des obligations canadiennes créé par la Bourse de Montréal en septembre 1989. L'achat ou la vente de ces titres présente souvent des occasions d'arbitrage intéressantes en plus d'accroître la flexibilité de gestion des portefeuilles.▲

investis dans les titres émis par la province de Québec, 225 M\$ dans ceux d'Hydro-Québec et 420 M\$ dans ceux d'autres émetteurs de ce secteur, dont la Société de développement industriel et la Corporation d'hébergement du Québec.▲ À la fin de l'exercice, les titres obligataires en portefeuille avaient une valeur de

Hypothèques

réalisation de 17,3 milliards de dollars, une échéance moyenne de 8,77 ans, un coupon moyen de 10,05% et une durée modifiée de 5,02 ans.▲

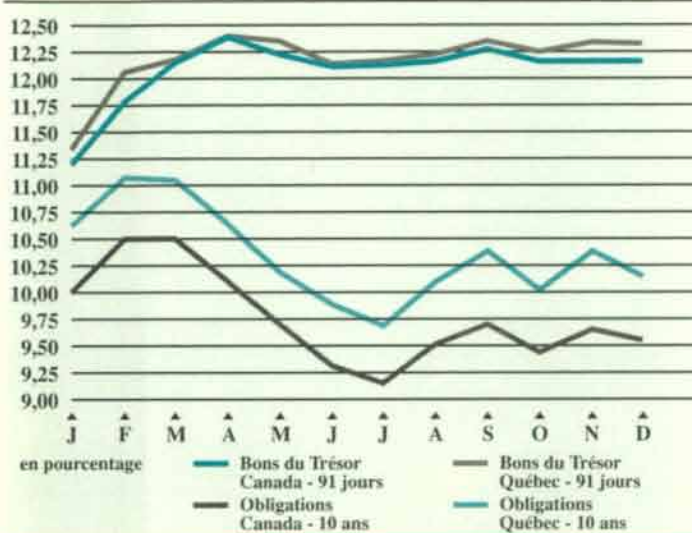
En 1989, les taux des **hypothèques** à court terme ont augmenté sous l'influence du resserrement monétaire, tandis que ceux à long terme ont diminué. En fin de période, les taux d'intérêt pour les hypothèques résidentielles à

immobiliers, stimulés par la baisse du loyer de l'argent, surtout dans le cas des échéances les plus longues, ont profité de la situation pour remettre leurs projets en marche.▲

Malgré tout, le marché a été favorable aux prêteurs. La Caisse a consenti pour 332 M\$ de prêts hypothécaires. L'institution a fait un effort soutenu afin d'assurer l'accessibilité de ses prêts dans tous les coins du Québec. En effet, elle a approuvé des financements totalisant 125,5 M\$ en région. De plus, elle a réalisé pour 7,3 M\$ de prêts en participation avec la Société Nationale de Fiducie et Les Coopérants, Société mutuelle d'assurance-vie. Enfin, la Caisse a poursuivi son objectif visant à augmenter la part de ses créances industrielles dans le portefeuille total dans le but d'offrir du crédit aux entreprises en croissance. Au 31 décembre, ce secteur d'activité représentait 12% du portefeuille, comparativement à 10,5% l'année précédente.▲

Les principales réalisations de l'exercice incluent un financement de 16,5 M\$ pour la construction d'un édifice à bureaux à Montréal, un financement de 3 M\$ relié à un édifice à bureaux existant à Drummondville, le refinancement de deux centres commerciaux importants à Matane et à Rimouski, représentant respectivement 5,6 M\$ et 6 M\$, un

14 ÉVOLUTION DES RENDEMENTS EN 1989



échéance de un an dépassaient de 75 points centésimaux ceux des hypothèques à échéance de cinq ans.▲

Dans l'ensemble, le marché résidentiel a fléchi. Les mises en chantier au Québec ont diminué, notamment à cause de la détérioration du secteur de l'habitation multiple qui est plus sensible au niveau des taux d'intérêt. La région de Montréal a été particulièrement touchée. Le marché résidentiel locatif, à l'instar de celui de l'habitation unifamiliale, continue de présenter une offre excédentaire.▲

Après un début d'année plutôt calme, les demandes de financement dans les secteurs commercial et industriel ont été assez soutenues. Les promoteurs, lotisseurs et aménageurs

financement de 4,7 M\$ pour la construction d'un centre commercial à Magog, un financement de 21,5 M\$ qui englobe 17 immeubles industriels et commerciaux dans la région de Québec, un financement de 8,3 M\$ qui vise six propriétés industrielles et un financement de 5 M\$ pour une conciergerie de 170 logements située à Montréal.▲

Grâce à leur expertise et à leur présence dans les principales régions du territoire, les quatre mandataires qui ont effectué la majorité des placements hypothécaires résidentiels de la Caisse, soit la Fiducie Desjardins, le Sherbrooke Trust, le Trust Général du Canada et le Trust Prêt et Revenu, lui ont permis d'accroître l'offre de crédit disponible pour accéder

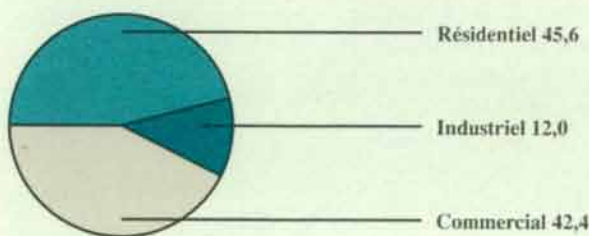
Société canadienne d'hypothèques et de logement, ce qui lui a permis de financer plusieurs projets de coopérative d'habitation par l'entremise de prêts hypothécaires indexés. Ces financements se sont faits exclusivement au Québec et souvent en région.▲

À la fin du dernier exercice, les créances hypothécaires de la Caisse s'élevaient à 1,9 milliard de dollars à la valeur de réalisation et représentaient 5,2% de l'ensemble de l'actif. Leur ventilation sectorielle était la suivante : secteur résidentiel, 45,6%; secteur commercial, 42,4%; et secteur industriel, 12%. Le taux du coupon moyen s'établissait à 11,3%. De plus, l'échéance moyenne a diminué à 3,7 ans, ce qui correspond à une durée modifiée de 2,6 ans. Cette démarche, qui découle d'une réduction sensible de l'échéance des nouveaux prêts déboursés au cours de l'année, rejoint l'objectif stratégique global qui consistait à raccourcir l'échéance moyenne du portefeuille.▲

Sur le **marché monétaire**, les bons du Trésor du Canada à échéance de 91 jours sont passés de 10,9% en janvier à 12,25% au second trimestre, niveau autour duquel ils ont oscillé durant le reste de l'année. Les taux des titres à échéance de six mois et de un an ont pour leur part culminé à 12,75% en mars et diminué par la suite pour se fixer respectivement à 12% et à 11,75% en décembre.▲

En fait, la courbe des rendements a été inversée durant une bonne partie de l'année, reflétant la baisse qu'anticipaient les marchés. Une telle configuration est anormale et généralement temporaire. Elle reflète le

15 VENTILATION DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES



au 31 décembre 1989
valeur de réalisation - en pourcentage

à la propriété dans les secteurs de l'habitation unifamiliale, de l'immeuble en copropriété et des logements multiples de quatre unités et moins.▲

La Caisse a également participé de façon active au programme parrainé par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada et la

degré de freinage qu'exerce la Banque du Canada sur les forces du marché. Ces dernières auraient normalement entraîné toute la courbe des rendements à la baisse à cause de la diminution de taux qui a suivi l'assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis. Toutefois, pour les effets de commerce à 90 jours, les écarts de rendement entre le Canada et les États-Unis sont passés de 215 à 375 points centésimaux depuis le début jusqu'à la fin de l'année, ce qui est historiquement élevé. Dans ce contexte, le dollar canadien qui avait connu un certain glissement s'est redressé et l'apport des capitaux étrangers l'a fait grimper au-delà de 0,86 \$ US.▲

La stratégie de portefeuille reliée aux valeurs à court terme s'est adaptée à cette conjoncture. Il en est résulté une diminution de l'échéance moyenne des placements et une augmentation de l'encours relatif des papiers de banques et des effets de commerce, dont les rendements se révélaient plus attrayants que ceux des bons du Trésor du Canada.▲ La croissance de l'actif total de la Caisse, conjuguée au dynamisme et au sens de l'innovation des gestionnaires, a amené de grands besoins de trésorerie. Aussi, les entrées et sorties de fonds, qui doivent être synchronisées et harmonisées, doivent également être réalisées au moindre coût ou au meilleur rendement. Le volume total du portefeuille de titres à court terme a donc changé à

plusieurs reprises en raison de mouvements de trésorerie importants au cours de l'année. L'encours total a culminé à 4 milliards de dollars vers le milieu de l'exercice tandis qu'il a touché un creux de 1,6 milliard. Les titres en portefeuille ont été activement négociés, soit 30 fois l'encours mensuel moyen et des transactions d'envergure ont été réalisées. La gamme variée d'instruments de placement à court terme utilisés a permis de négocier des volumes substantiels tout en respectant les objectifs de rendement.▲ Au 31 décembre, le portefeuille canadien de titres du marché monétaire totalisait 1,9 milliard de dollars à la valeur nominale et l'échéance moyenne pondérée était de 36 jours.▲

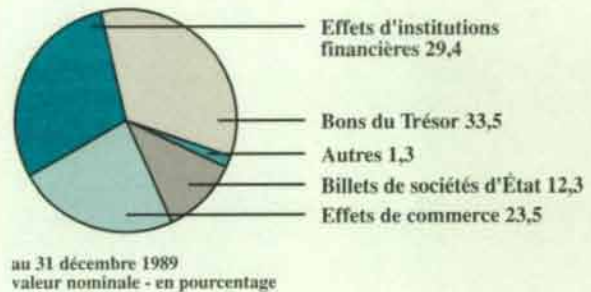
Les opérations à court terme sont devenues un élément complémentaire des placements dans les produits dérivés, tels les contrats à terme d'obligations ou d'indices boursiers. En établissant des modules d'interrelation entre les placements à court terme et les contrats à terme, la Caisse a développé un savoir-faire pour la création de produits synthétiques sur les marchés nationaux et internationaux, produits qui jumellent les produits dérivés, option ou contrat à terme, à une valeur sous-jacente comme un panier de titres boursiers ou obligataires. Qu'il s'agisse de véhicules de placement à revenu fixe ou variable, ces produits apportent une valeur ajoutée au rendement sans augmenter le risque et leur utilisation permet à la communauté financière montréalaise de développer une certaine expertise.▲

Par ailleurs, les placements en titres étrangers, que ce soient des actions ou des obligations,

comportent un risque de change. Ce risque, qui fait l'objet d'une politique de couverture, est géré de façon séparée. Ainsi, bien que la Caisse cherche à couvrir le risque de change, elle tente quand même d'en tirer un avantage maximal et pratique à cet effet une gestion active des contreparties. Toutes les opérations d'achat et de vente de devises sont transigées par ses propres négociateurs et les livraisons se font dans plus de 20 pays.▲

Les portefeuilles de titres étrangers à couvrir ont atteint plus de 4 milliards de dollars

16 VENTILATION DES VALEURS À COURT TERME



en 1989 et le volume de transactions s'est élevé à plus de 22 milliards. La majeure partie des opérations se sont effectuées sur des contrats de change au comptant et à terme; les trocs de devises et de taux d'intérêt ont également servi d'instruments de couverture complémentaire. La Caisse envisage continuer la diversification des instruments de gestion du risque de change, notamment en utilisant les options sur devises.▲

La Caisse rencontre ses déposants périodiquement afin de mieux connaître leurs besoins et de les informer des résultats obtenus.



Fonds général

L

A CAISSE A ACCUEILLI DEUX
NOUVEAUX DÉPOSANTS AUCOURS DE L'EXERCICE. IL S'AGIT DE LA FÉDÉRATION DES
PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC ET DU RÉGIME DE
RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Au 31 décembre 1989, la valeur de réalisation de l'avoir total des déposants atteignait 36,7 milliards de dollars, après avoir augmenté de 5 milliards au cours de l'année. À la valeur comptable, cet avoir s'élevait à 33,3 milliards de dollars, soit une hausse de 3,5 milliards constituée du réinvestissement partiel des revenus qui ont totalisé 3,6 milliards de dollars.▲

Des retraits nets de 121 M\$ ont cependant été enregistrés. À cet égard, les contributions nettes de 845 M\$ versées par certains déposants n'ont pas complètement annulé l'effet des retraits de 966 M\$ effectués par d'autres, dont 903 M\$ par la seule Régie des rentes du Québec.▲

En vertu de lois votées par l'Assemblée nationale, divers régimes d'assurance et caisses de retraite publics confient à la Caisse les sommes qui proviennent de près de quatre millions de citoyens du Québec.▲

Les organismes concernés veillent notamment à l'administration de ces régimes, alors que la Caisse a la responsabilité légale et le mandat d'assurer le placement, la protection et la croissance de leur actif respectif.▲

La Caisse reçoit les sommes confiées sous forme de dépôts à vue, à terme ou à participation, au gré du déposant. Les dépôts à vue et à terme constituent des créances qui portent intérêt. Les dépôts à participation représentent une part de l'avoir net et des revenus nets d'un fonds; leur valeur

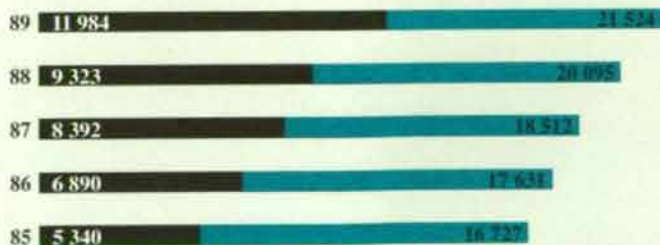
fluctue donc en fonction de celle du fonds dans lequel ils sont effectués.▲

La Caisse compte neuf fonds : le fonds général et huit fonds particuliers. Le fonds général est une caisse commune regroupant plusieurs déposants, alors que chaque fonds particulier n'en a qu'un seul. Des 13 déposants, neuf accumulent des réserves pour des engagements futurs et quatre lui confient des liquidités.▲

Le déposant principal au **fonds général**, la *Régie des rentes du Québec (R.R.Q.)*, assure l'administration du régime universel de retraite des Québécois.▲

Bien que son avoir à la valeur comptable ait augmenté de 643 M\$ au cours de l'exercice, la Régie a puisé 903 M\$ à même ses 1 546 M\$ de revenus pour faire face à ses obligations courantes.▲

17 ÉVOLUTION DES PLACEMENTS



au 31 décembre
valeur comptable - en millions de dollars

Valeurs à revenu fixe (obligations, financements hypothécaires, valeurs à court terme)
Valeurs à revenu variable (actions, valeurs convertibles, investissements immobiliers)

En 1988, elle avait retiré 742 M\$, ce qui représente une utilisation de 60,7% de ses revenus de placement, contre 58,4% en 1989. À la fin de l'année, son avoir, soit 15,4 milliards de dollars à la

FONDS DES DÉPOSANTS

Fonds général

18 DÉPOSANTS

	Sigle	Premier dépôt	Nombre de cotisants ¹	Avoir des déposants ²
Régie des rentes du Québec	R.R.Q.	1966	3 170 000	15 411,2
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	CARRA			
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	RREGOP	1973	370 000	9 591,1
Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités		1975	750	25,1
Régimes particuliers		1977	125	36,0
Régime de retraite des élus municipaux		1989	-	3,9
Régie de l'assurance automobile du Québec	RAAQ	1978	3 938 000	5 135,8
Commission de la santé et de la sécurité du travail	C.S.S.T.	1973	174 261	3 570,8
Commission de la construction du Québec	C.C.Q.			
Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec		1970	140 500	2 832,5
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	FAPAF	1978	3 000	16,1
Régie des assurances agricoles du Québec		1968	48 311	0,2
Régie des marchés agricoles du Québec		1967	66	2,1
Régie de l'assurance-dépôts du Québec		1969	1 400	37,1
La Fédération des producteurs de bovins du Québec		1989	20 000	0,4

au 31 décembre 1989

¹ estimé

² valeur de réalisation - en millions de dollars

19 VENTILATION DE L'ACTIF DES FONDS PAR CATÉGORIE DE PLACEMENT

Catégorie	Valeur comptable				Variation nette	Valeur de réalisation
	Fonds général ¹	Fonds particuliers	Total	% du total		Total
Obligations	10 771,3	6 243,2	17 014,5	50,0	794,0	17 217,4
Financements hypothécaires	656,5	1 332,5	1 989,0	5,9	146,2	1 969,2
Actions et valeurs convertibles	5 182,5	5 212,1	10 394,6	30,5	1 652,4	13 285,8
Investissements immobiliers	844,7	744,9	1 589,6	4,7	1 008,9	1 836,3
Valeurs à court terme	1 562,0	937,5	2 499,5	7,3	527,2	2 499,7
Dépôts nets au fonds général	-	20,5	20,5	0,1	(39,4)	20,5
	19 017,0	14 490,7	33 507,7	98,5	4 089,3	36 828,9
Autres éléments d'actif	309,0	215,4	524,4	1,5	24,6	524,4
1989	19 326,0	14 706,1	34 032,1	100,0	4 113,9	37 353,3
1988	17 691,6	12 226,6	29 918,2	100,0	2 524,0	31 657,2
Variation nette	1 634,4	2 479,5	4 113,9	-	-	5 696,1

au 31 décembre 1989

en millions de dollars

¹ L'actif du fonds général a été réduit du montant des dépôts à vue des fonds particuliers ainsi que des intérêts courus.

valeur de réalisation, représentait 42% de l'avoir total des déposants.▲

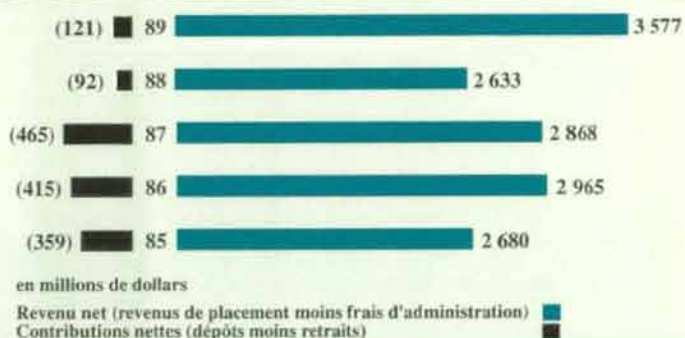
La majoration annuelle de 0,2% du taux de cotisation, amorcée en 1987 pour cinq ans, ralentira la progression des retraits prévus par la Régie au cours des prochaines années.▲

La Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) est le deuxième déposant en importance au fonds général.

Elle administre le régime général d'assurance contre les dommages corporels découlant des accidents de la route.

Sa principale mission est de réduire les risques qui sont associés à l'usage de la route par un meilleur contrôle de l'accès au réseau routier, la promotion de la sécurité routière et l'indemnisation des victimes d'accidents de la route. En 1989, la Régie a dû

20 RÉPARTITION DU REVENU ET DES CONTRIBUTIONS NETS DE L'ENSEMBLE DES DÉPOSANTS



puiser 35 M\$ à même ses quelque 501 M\$ de revenus de placement, contre 8 M\$ en 1988. Le programme d'immobilisations en vertu duquel la RAAQ a versé 50 M\$ pour améliorer la sécurité routière explique partiellement ces retraits. Au 31 décembre 1989, l'avoir de la RAAQ à la valeur de réalisation se chiffrait à 5,1 milliards de dollars, contre 4,6 milliards à la valeur comptable.▲

Le régime constitue 14% de l'avoir total des déposants et 24,9% du fonds général à la valeur de réalisation.▲

Le rôle du *Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers (FAPAF)* est de garantir aux prêteurs le remboursement des pertes sur les prêts agricoles. À cet effet, il maintient une réserve minimale de 11 M\$ sous forme d'unités au fonds général.▲

Les autres déposants au fonds général sont la *Régie des assurances agricoles du Québec*, la *Régie de l'assurance-dépôts du Québec*, la *Régie des marchés agricoles du Québec* et la *Fédération des producteurs de bovins du Québec*. Ils ne détiennent pas d'unités au fonds général, mais confient uniquement des liquidités, sous forme de dépôts à vue ou à terme, qui totalisent 39,8 M\$.▲

Les déposants de la Caisse détiennent huit **fonds particuliers**. Le *Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)* couvre le personnel du secteur public, tant les fonctionnaires que les employés des secteurs de l'éducation et des affaires sociales. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) administre cette caisse de retraite. Depuis sa création, 8,6 milliards de dollars ont été accumulés au RREGOP, lequel représente 25,7% de l'ensemble de l'avoir des déposants. Ceci en fait le deuxième déposant en importance à la Caisse. À la valeur de réalisation, il s'agit de 9,6 milliards de dollars, soit 26,2% de l'avoir des déposants. L'avoir du régime a crû de 1 248 M\$ à la valeur comptable au cours de 1989 : aux revenus réinvestis s'ajoutent 345 M\$ de contributions. Il se subdivise en deux comptes : celui des employés syndiqués (fonds 301) et celui des employés non syndiqués (fonds 302), qui comprend aussi les contributions des employeurs et les transferts des régimes supplémentaires de rentes.▲

21 VENTILATION DE L'AVOIR TOTAL DES DÉPOSANTS

	1989	1988	1987	1986	1985
Régie des rentes du Québec	42,0	44,6	46,9	48,5	49,6
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	26,4	25,0	23,9	22,7	21,7
Régie de l'assurance automobile du Québec	14,0	14,1	14,1	13,7	13,2
Commission de la santé et de la sécurité du travail	9,7	8,6	7,8	8,2	8,7
Commission de la construction du Québec et autres déposants	7,9	7,7	7,3	6,9	6,8

au 31 décembre
 valeur de réalisation - en pourcentage

La CARRA administre également d'autres régimes, dont les *Régimes particuliers*, le *Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités* et le *Régime de retraite des élus municipaux*. Leur actif est investi principalement aux fonds particuliers 303 et 304 et représente respectivement 36 M\$, 25,1 M\$ et 3,9 M\$ à la valeur de réalisation.▲

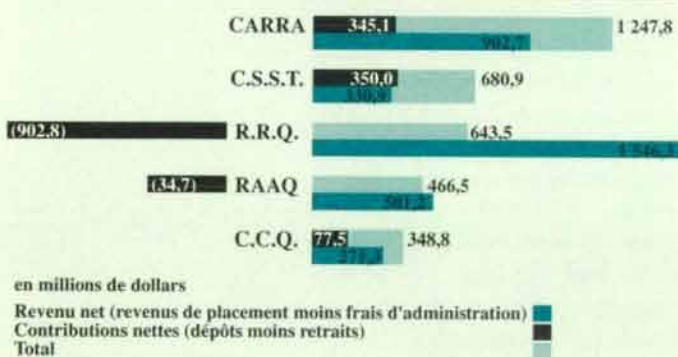
majorité des autres corps de métier, les contributions au fonds 313 ont presque rejoint celles du fonds 311, soit 32 M\$. Par ailleurs, durant l'exercice, des contributions de 78 M\$ et des revenus de 271 M\$ ont permis d'augmenter l'actif du régime de 349 M\$.▲

La *Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.)* confie à la Caisse les sommes qu'elle accumule pour remplir ses engagements envers les accidentés du travail et les victimes de maladies professionnelles.▲

Elle perçoit des cotisations auprès de chaque employeur, l'assurant ainsi contre les risques reliés à son secteur d'activité. Au 31 décembre 1989, la C.S.S.T. avait à son actif 3,5 milliards de dollars à la valeur de réalisation, soit près de 9,6% de l'avoir des déposants. Son avoir à la valeur comptable a augmenté de 681 M\$, incluant 331 M\$ de revenus de placement.▲

Malgré une réduction du taux de cotisation de 2,75% à 2,50%, la C.S.S.T. a déposé 350 M\$ au cours de l'exercice, ce qui en fait le déposant ayant apporté le plus de contributions à la Caisse en 1989.▲

22 RÉPARTITION DU REVENU ET DES CONTRIBUTIONS NETS DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS EN 1989



La Caisse gère aussi les sommes confiées par certains autres régimes supplémentaires de rentes, dont celui de la *Commission de la construction du Québec (C.C.Q.)*.

Au 31 décembre, l'actif de ce régime, qui totalisait 2,8 milliards de dollars à la valeur de réalisation, était réparti entre trois comptes : celui des participants actifs - 2 milliards de dollars - (fonds 311), celui des participants retraités - 0,7 milliard de dollars - (fonds 312) et celui des contributions complémentaires de certains travailleurs - 0,1 milliard de dollars - (fonds 313). Grâce au regroupement des employés de la

LA HAUSSE DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 12,9% EST LIÉE

À LA CROISSANCE DE L'ACTIF DE LA CAISSE ET À L'UTILISATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE, MAIS RENTABLE, DES VÉHICULES DE FINANCEMENT DÉRIVÉS.

Ces **frais d'administration** se sont ainsi élevés à 19,8 M\$, dont 60,3% provenaient des éléments salariaux, 14% du loyer et des assurances, 6,6% des services professionnels et 19,1% d'autres frais. Conformément aux règlements qui régissent l'institution, ces frais d'administration sont répartis entre les divers fonds au prorata de la valeur de réalisation de l'actif de chacun.▲ De plus, des frais de 7,6 M\$ découlant directement de la gestion des placements pour des services fournis par diverses institutions financières ont été imputés aux revenus de placement des fonds.▲ Parmi tous ses partenaires, les employés de la Caisse constituent une de ses ressources fondamentales.▲

l'entrepreneuriat, fondement même de son existence. Elle favorise enfin un climat qui permet l'initiative, la participation et la reconnaissance des efforts afin d'assurer un bon rendement et de maintenir un vif sentiment d'appartenance ainsi qu'un haut niveau de satisfaction et de motivation au travail.▲

La Caisse utilise un style de gestion qui s'appuie sur la délégation d'autorité. Les employés ont la responsabilité de gérer leur travail conformément au niveau d'autorité qui leur incombe. Ils sont aussi responsables de leurs décisions et sont assujettis à la révision et au contrôle de leurs activités. La qualité et la particularité des ressources humaines de la Caisse lui confèrent son



La Caisse est à façonner sa philosophie de gestion des **ressources humaines** par ses activités quotidiennes. Elle préconise tout d'abord une gestion souple, qui permet d'agir de façon coordonnée et rapide. Elle encourage aussi la créativité, l'innovation et

caractère distinctif. Tous sont considérés comme des partenaires dans la poursuite des objectifs institutionnels.▲ Afin de maintenir le haut rendement professionnel de ses ressources, la Caisse assure une gestion organisée à la planification de son personnel, à

sa formation, à son perfectionnement et à l'évaluation de son rendement. La compétence est le critère de base de sa sélection. À compétence égale, la promotion de l'intérieur est nettement privilégiée. Ce principe contribue aussi à sauvegarder une continuité importante dans le rythme de croissance.▲

Enfin, la Caisse vise toujours à entretenir un dialogue ouvert et constructif. Tout est mis en oeuvre pour maintenir, développer et innover dans ses relations de type partenaire avec ses employés, relations qui se fondent sur la confiance mutuelle, l'intégrité et la crédibilité.▲

Au cours de l'exercice, la Caisse a poursuivi ses objectifs visant à assurer la continuité et la qualité de ses services en matière de **systèmes d'information**.▲

Elle a préparé son troisième plan directeur informatique qui lui permettra de fournir des systèmes d'administration des véhicules dérivés, axés principalement sur le développement des outils de gestion de portefeuille, et de favoriser un accès simple et flexible aux données de placement internes et externes. La réalisation de ce plan directeur informatique s'étalera sur les trois prochaines années et nécessitera un budget de l'ordre de 8 M\$.▲

La Caisse a également donné suite à son programme de développement d'applications afin de répondre surtout aux besoins reliés aux marchés boursiers, aux contrats de change, aux options sur obligations, de même qu'à la mesure du rendement.▲

Par ailleurs, du côté des **affaires publiques**, les nombreux dossiers de placement, de fusion-acquisition et les activités financières sans cesse croissantes ont entraîné une visibilité accrue de la Caisse en 1989, notamment dans les médias.▲

Dans le domaine des publications, la Caisse a poursuivi ses programmes d'édition des revues économiques et financières *Cycles et tendances* et *Collection Recherche*, qui sont disponibles sur demande, de même que de son bulletin *Savoir-faire* à l'intention de la clientèle des moyennes entreprises.▲

Deux événements particuliers ont également caractérisé l'année : l'accueil du conseil d'administration de Siparex S.A. autour duquel s'est greffé un programme énergique de rencontres d'affaires et la mise en oeuvre d'une mission financière en France axée sur les participations, durant laquelle la Caisse et la Caisse des dépôts et consignations ont signé un accord de coopération.

Au cours de ce séjour, la Caisse a initié deux rencontres de presse, une à Paris et l'autre à Lyon, pour souligner ces activités de placement.▲

L'implantation de la **Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics** a été complétée au cours de l'exercice avec la mise en place des mesures concrètes requises par la Loi.▲

MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Jean Campeau

Président du Conseil
d'administration et
Directeur général

Claude Legault

Président
Régie des rentes du Québec

Claude Béland

Président
La Confédération des caisses
populaires et d'économie
Desjardins du Québec

Gisèle Desrochers

Sous-ministre
du Loisir, de la Chasse
et de la Pêche

Louis Laberge

Président
Fédération des travailleurs
du Québec

Jean-Charles Lafond

Président
Commission municipale du
Québec

Pierre Michaud

Président du conseil
et Chef de la direction
Groupe Val Royal Inc.

Gaston Pelletier

Vice-président
Corporation financière du
St-Laurent

Claude Séguin

Sous-ministre des Finances

André Trudeau

Sous-ministre de
l'Environnement

MEMBRES DE LA HAUTE
DIRECTION

**Président du Conseil
et Directeur général**

Jean Campeau

Premiers vice-présidents

Claude Ferland

Placements à revenu fixe

Michel Nadeau

Placements marchés boursiers
et Planification et Relations
avec les déposants

Daniel Paillé

Participations

Serge Rémillard

Administration et Contrôle

Jean-Claude Scraire

Affaires juridiques et
institutionnelles et
Placements immeubles

Secrétaire de la Société

Carmen Crépin

PERSONNEL DE DIRECTION

Yves Benoit

Ressources informatiques

Pierre Bouvier

Portefeuille obligataire

Jean-Claude Cyr

Placements immeubles

Serge Desjardins

Vérification interne

Réal Desrochers

Participations internationales

André Duchesne

Placements marché monétaire

Pierre Fortier

Participations - grandes
entreprises

Philippe Gabelier

Affaires publiques

Ghislaine Laberge

Placements hypothécaires

Hubert Lapierre

Placements marchés boursiers
canadiens

Richard Lesage

Études économiques

Jacques Malenfant

Ressources humaines

Germain Mathieu

Placements immeubles

Yves Moquin

Répartition de l'actif

Walter Murkens

Relations avec les déposants

Justin Paquet

Placements obligations

Normand Provost

Participations - petites et
moyennes entreprises

Adel Sarwat

Placements marchés boursiers
internationaux

Alain Tessier

Finances

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES CUMULÉS

BILAN

au 31 décembre 1989

	1989	1988
	(en millions de dollars)	
ACTIF		
Placements		
Obligations	17 076	16 276
Actions et valeurs convertibles	10 455	8 782
Financements hypothécaires	1 968	1 803
Investissements immobiliers	1 618	651
Valeurs à court terme	2 500	2 035
	33 617	29 547
Autres éléments d'actif	555	512
	34 172	30 059
PASSIF		
	831	174
AVOIR DES DÉPOSANTS		
Fonds général	18 823	17 664
Fonds particuliers	14 518	12 221
	33 341	29 885
	34 172	30 059

RÉSULTATS

de l'année terminée le 31 décembre 1989

	1989	1988
	(en millions de dollars)	
REVENUS		
Revenus de placements	2 798	2 501
Gains et pertes à la vente de placements	798	148
Autres revenus	1	1
	3 597	2 650
DÉPENSES		
Frais d'administration	20	17
REVENU NET DES DÉPOSANTS	3 577	2 633
ALLOCATION DES REVENUS		
Intérêts sur dépôts à vue et à terme	40	18
Revenu net attribué aux détenteurs de dépôts à participation	3 537	2 615

Note : Les états financiers cumulés se trouvent dans le cahier ÉTATS FINANCIERS ET STATISTIQUES FINANCIÈRES du rapport annuel 1989.

POUR RENSEIGNEMENTS :
(514) 842-3261

Si vous désirez obtenir un autre
exemplaire de ce rapport,
veuillez en faire la demande à
la Direction des affaires
publiques.

This report is available in
English, upon request.

Dépôt légal - 1990
Bibliothèque nationale du
Québec

ISBN 2-550-20481-6
ISSN 0835-2143

Conception et production :
Gauthier et Associés

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3C7
(514) 842-3261 TÉLEX : 055-61874
TÉLÉCOPIEUR : (514) 842-4833